

Chapitre 1

Évaluation et recommandations de politiques au Burkina Faso

Le Burkina Faso ne tire pas suffisamment parti du potentiel de développement offert par les niveaux élevés d'émigration et d'immigration qui caractérisent le pays. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) a été mis en œuvre au Burkina Faso entre 2013 et 2017 afin d'étudier, au travers d'une analyse quantitative et qualitative, la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques dans quatre secteurs clés – marché de l'emploi, agriculture, éducation et investissement et services financiers. Le présent chapitre propose un aperçu des conclusions du projet, en mettant l'accent sur le potentiel de promotion du développement qu'offrent les migrations dans bon nombre de leurs dimensions (émigration, transferts de fonds, migration de retour et immigration) et en analysant les politiques sectorielles nationales qui en permettront la réalisation.

Compte tenu de leur incidence économique et sociale, les migrations internationales peuvent jouer un rôle moteur dans le développement du Burkina Faso. La migration a toujours fait partie du paysage du Burkina Faso, mais après son indépendance – obtenue en 1960 – et avec la croissance du secteur agricole en Côte d’Ivoire, les niveaux d’émigration se sont envolés. La pauvreté et le manque de terres fertiles constituaient les principales raisons du départ des Burkinabè. Le conflit en Côte d’Ivoire au cours de la première décennie des années 2000 a conduit de nombreux Burkinabè à rentrer au pays et a attiré de nombreux immigrés – des enfants nés en Côte d’Ivoire de parents burkinabè. Ces flux ont contribué à façonner le pays, s’accompagnant de nombreuses répercussions positives au plan économique et social. Désormais, la question essentielle qui se pose est de savoir comment créer un environnement politique favorable afin de tirer le meilleur parti des migrations au profit du développement au Burkina Faso.

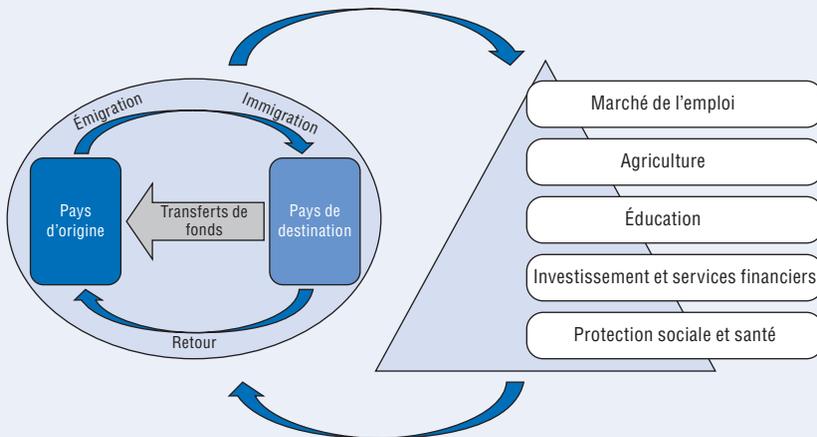
Dans ce contexte, le présent rapport a pour objectif de fournir aux décideurs des données empiriques sur le rôle joué par les migrations dans les domaines politiques importants pour le développement. Il examine l’influence que peuvent avoir sur les migrations les politiques publiques qui ne sont pas expressément axées sur la question (encadré 1.1). Ce chapitre propose un aperçu des conclusions et des recommandations de politiques afin de tenir compte des interactions entre migrations et politiques publiques dans le cadre des stratégies de développement dans le pays.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?**

En janvier 2013, le Centre de développement de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a lancé un projet, cofinancé par le Programme thématique des migrations et de l’asile de l’Union européenne, sur les **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) dans les pays partenaires : études de cas et recommandations de politiques**. Ce projet, mené entre 2013 et 2017 dans dix pays à revenu faible et intermédiaire, visait à fournir aux décideurs des éléments en faveur de l’inscription de la migration dans les stratégies de développement, et à favoriser la cohérence de l’ensemble des politiques sectorielles. Une combinaison équilibrée de pays en développement a été sélectionnée pour participer au projet : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** (suite)

Alors que les preuves de l'incidence – positive comme négative – de la migration sur le développement abondent, trop peu de données empiriques justifient pour les décideurs d'intégrer les questions de migration dans la planification du développement. Le projet IPPMD visait à combler ce manque de connaissances en fournissant des éléments fiables, non seulement sur la contribution des migrations au développement, mais aussi sur les moyens de renforcer cette contribution par l'adoption de politiques dans différents secteurs. À cet effet, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel qui étudie les liens entre quatre dimensions de la migration (émigration, transfert de fonds, migration de retour et immigration) et cinq secteurs politiques essentiels : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; l'investissement et les services financiers ; ainsi que la protection sociale et la santé (graphique 1.1). Le cadre conceptuel faisait également le lien entre ces cinq politiques sectorielles et divers résultats de la migration (tableau 1.1).

Graphique 1.1. **Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale**Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD**

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Émigration	On parle d' émigration lorsque des personnes vivent en dehors de leur pays d'origine pendant au moins trois mois consécutifs ^a .	La décision d'émigrer est un résultat important pour les pays d'origine, non seulement parce qu'elle est susceptible d'occasionner des départs effectifs de personnes à court terme, mais aussi d'accroître les effectifs d'émigrés installés à l'étranger à long terme.

Encadré 1.1. En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)

Tableau 1.1. Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD (suite)

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Transferts de fonds	Les transferts de fonds désignent les transferts internationaux, essentiellement financiers, que les émigrés envoient à ceux qui sont restés au pays ^b .	Les transferts de fonds renvoient au volume des fonds reçus et aux canaux utilisés pour transférer l'argent et qui, à leur tour, influent sur la capacité à opérer des investissements à long terme. L' utilisation des transferts est souvent considérée comme une priorité pour les décideurs politiques, qui souhaitent orienter ces derniers vers des investissements productifs.
Migrations de retour	Les migrations de retour résultent de la décision de migrants internationaux de rentrer dans leur pays d'origine et de s'y installer de façon permanente ou temporaire.	La décision de retour est influencée par divers facteurs, notamment les préférences personnelles en matière de pays d'accueil, ou des circonstances données dans les pays d'accueil. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, les migrations de retour peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine, en particulier lorsqu'elles concernent des personnes hautement qualifiées. La durabilité du retour est un indicateur du succès des migrations de retour, qu'elles soient volontaires ou subies, non seulement pour les migrants et leurs familles, mais aussi pour le pays d'origine.
Immigration	On parle d' immigration lorsque des personnes, quelle que soit leur citoyenneté, vivent dans un pays pendant au moins trois mois alors qu'elles sont nées dans un autre pays.	L' intégration des immigrés implique qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et contribuent davantage au développement de leur pays d'accueil et, par extension, de leur pays d'origine.

a. En raison de l'absence de données, le rôle de la diaspora – qui contribue souvent activement au travail des associations de villes d'origine (hometown associations) et des réseaux professionnels ou d'intérêt – n'est pas analysé dans le présent rapport.

b. Outre les transferts financiers, ces envois comprennent également les transferts sociaux (les idées, les valeurs et le capital social transférés par les migrants). Bien que ces transferts sociaux forment un aspect important du lien entre migrations et développement, ils excèdent la portée de ce projet et ne sont donc pas analysés dans le présent rapport.

Le cadre méthodologique conçu par le Centre de développement de l'OCDE et les données recueillies par ses partenaires de recherche locaux permettent de combler des lacunes significatives en termes de connaissance du lien entre migrations et développement. En raison de certaines de ses caractéristiques, l'approche IPPMD est sans équivalent ; elle met en lumière l'influence de l'interaction entre migrations et politiques publiques en matière de développement :

- L'étude a été menée dans tous les pays avec les mêmes instruments et pendant la même période (2014-15), permettant ainsi les comparaisons entre pays.
- Plusieurs dimensions et résultats migratoires étaient couverts (tableau 1.1), donnant ainsi une vue d'ensemble complète du cycle migratoire.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** (suite)

- Un vaste éventail de programmes liés aux politiques menées dans les cinq secteurs clés ont été analysés dans les pays étudiés.
- Grâce à la combinaison d'instruments quantitatifs et qualitatifs, un nouvel ensemble important de données primaires a été recueilli dans les dix pays partenaires :
 1. Une **enquête sur les ménages** couvrant en moyenne 2 000 ménages – avec ou sans migrant – a été menée dans chaque pays. Au total, plus de 20 500 ménages ont été interrogés, soit près de 100 000 individus.
 2. Une **enquête sur les communautés** a porté sur un total de 590 autorités locales et chefs communautaires dans les communautés où le questionnaire sur les ménages a été administré.
 3. **Des entretiens qualitatifs approfondis avec des parties prenantes** ont été menés auprès d'acteurs essentiels représentant les autorités nationales et locales, le monde universitaire, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au total, 375 entretiens ont été réalisés dans les dix pays.
- Les données ont été analysées en s'appuyant sur des techniques descriptives et de régression – les techniques descriptives afin de déterminer les tendances et corrélations générales entre les variables clés concernant les migrations et le développement ; et les techniques de régression afin d'approfondir la compréhension de ces interactions en prenant en compte d'autres facteurs.

En octobre 2016, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission européenne ont organisé à Paris un dialogue consacré aux moyens de tirer avantage de la migration au profit du développement grâce à des politiques plus cohérentes. Cette manifestation a servi de plateforme pour une discussion politique entre des décideurs de pays partenaires, des experts universitaires, la société civile et des organisations multilatérales. Elle a permis de se pencher sur les conclusions et les mesures concrètes qui peuvent accroître la contribution de la migration au développement des pays d'origine comme de destination. Le rapport comparatif entre les pays et les rapports portant sur les dix pays concernés ont été publiés en 2017.

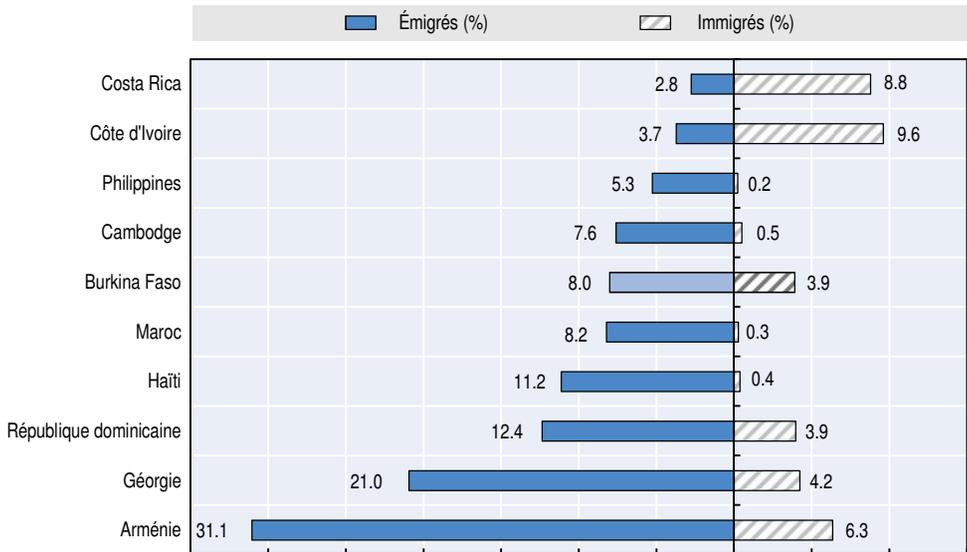
Pourquoi le Burkina Faso était-il inclus dans le projet IPPMD ?

Le poids de l'émigration est important au Burkina Faso. Les données des Nations Unies indiquent qu'il y avait un peu plus de 1 million de migrants burkinabè en 2015, soit 8 % de la population totale du Burkina Faso (graphique 1.2). Bien que cette proportion ne soit pas parmi les taux les plus élevés parmi les

pays partenaires de l'IPPMD, le plus frappant est que la majorité de ces migrants se trouvent dans un autre pays en développement : la Côte d'Ivoire. En effet, le nombre d'émigrés vivant en Côte d'Ivoire en 2015 s'élevait à 927 756, soit 91 % du total. En outre, le Burkina Faso a également un nombre relativement élevé d'immigrés (3.9 % de la population) (chapitre 2).

Graphique 1.2. Le Burkina Faso est un pays d'émigration nette, mais qui affiche également un niveau élevé d'immigration

Nombre d'émigrés et d'immigrés en pourcentage de la population (2015)

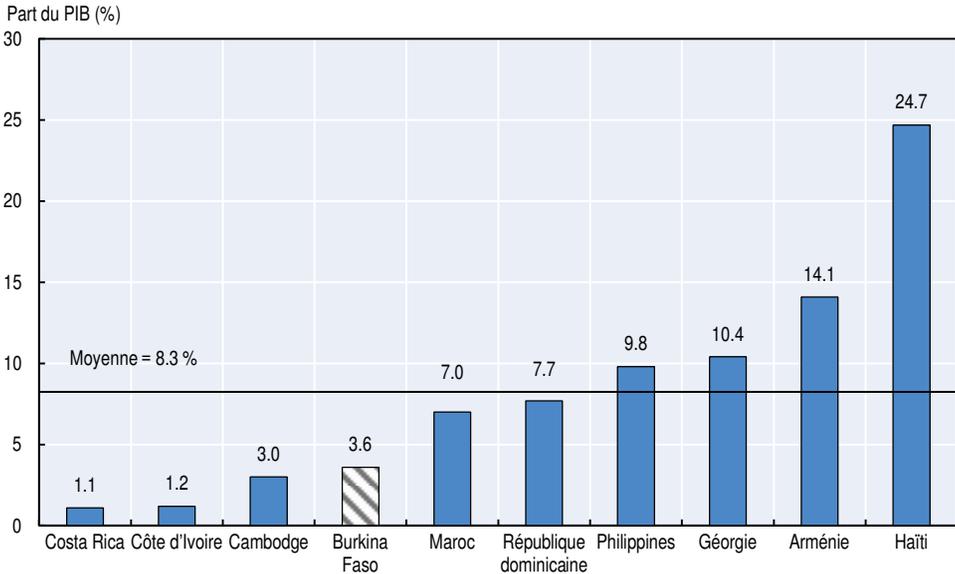


Note : Données tirées de recensements nationaux, d'enquêtes sur la population active et de registres de la population.
Source : DAES des Nations Unies (2015), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Les fonds transférés au pays par les émigrés constituent une importante source de revenus pour de nombreux ménages au Burkina Faso. Ces transferts peuvent améliorer le bien-être des ménages migrants et stimuler le développement économique et social, mais le poids total en termes de produit intérieur brut (PIB) reste, malgré tout, faible comparativement à d'autres pays IPPMD. En 2015, l'afflux de transferts de fonds vers le Burkina Faso a atteint 396 millions de dollars américains (USD), soit 3.6 % du PIB (Banque mondiale, 2016). Le taux moyen était de 8.3 % pour l'ensemble des pays IPPMD (graphique 1.3). Ce taux faible peut s'expliquer par le fait que de nombreux transferts de fonds sont acheminés de Côte d'Ivoire manuellement, ou transférés par des circuits informels. Cependant, la taille de ces transferts augmente rapidement au cours des dernières années (chapitre 2).

Graphique 1.3. Au Burkina Faso, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est relativement faible

Part des transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2015



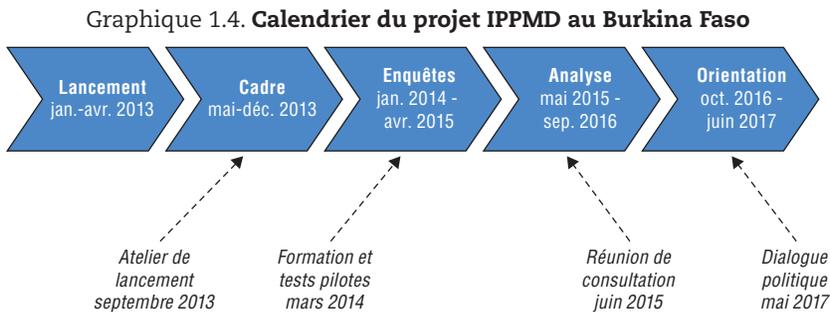
Source : Banque mondiale (2016), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data.

Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre au Burkina Faso ?

Au Burkina Faso, l'équipe du projet IPPMD a collaboré avec le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), interlocuteur gouvernemental qui fait partie du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur (MAECBE). Le CSBE a donné des informations sur les priorités nationales, les données et les mesures politiques, et aidé à l'organisation d'ateliers nationaux et de rencontres bilatérales. L'équipe IPPMD a également collaboré avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) afin de veiller au bon déroulement du projet. L'ISSP a aidé à l'organisation d'événements au niveau national, contribué à la conception de la stratégie de recherche au Burkina Faso, mené les enquêtes de terrain et co-rédigé le rapport national.

L'équipe du projet IPPMD a organisé plusieurs ateliers locaux avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso. Les différentes parties prenantes qui ont pris part aux ateliers et aux réunions, et ont été interrogées lors des missions au Burkina Faso, ont également joué un rôle dans la consolidation du réseau des partenaires du projet et dans la définition des priorités de recherche au sein du pays.

Un atelier de lancement, qui s'est déroulé à Ouagadougou en septembre 2013, a inauguré le projet au Burkina Faso (graphique 1.4). L'atelier a servi de plateforme pour discuter de l'objectif du projet dans le pays aux côtés des décideurs nationaux et locaux, des représentants des organisations internationales, des organisations patronales et syndicales, de la société civile et du monde universitaire. Les participants sont convenus que le projet doit porter à la fois sur l'émigration et l'immigration au Burkina Faso. À l'issue d'un vaste débat plutôt animé, l'équipe du projet IPPMD a décidé de concentrer l'analyse sur quatre secteurs : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation ; et 4) l'investissement et les services financiers.



À la suite d'un atelier de formation et d'essais pilotes conduits par les équipes du projet IPPMD et de l'ISSP, ce dernier a collecté des données quantitatives auprès de 2 200 ménages et 100 communautés, et mené 48 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes (chapitre 3) en 2014. Une réunion de consultation a été organisée en juin 2015 afin de présenter les premières conclusions aux parties prenantes concernées, notamment des décideurs politiques, des chercheurs universitaires et des organisations de la société civile. Ont été abordés lors de la réunion les différents points de vue et interprétations des premiers résultats en vue d'alimenter les analyses futures au niveau national. Le projet s'est achevé en mai 2017 par un dialogue politique, où des recommandations de politiques ont été proposées et discutées, suivi d'un débat avec les parties prenantes portant sur les actions concrètes à mettre en œuvre afin de tirer le meilleur parti de la migration au Burkina Faso.

Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?

Les conclusions de ce rapport suggèrent que le potentiel de développement offert par la migration n'est pas pleinement exploité au Burkina Faso. La prise en compte de la migration dans de nombreux domaines politiques peut permettre

de tirer avantage de ce potentiel. Le rapport illustre la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques en analysant comment les migrations influencent les secteurs clés – le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation et l'investissement et les services financiers (chapitre 4) – et comment elles sont dépendantes des politiques mises en œuvre dans ces secteurs (chapitre 5).

L'immigration contribue à apporter de nouvelles compétences sur le marché de l'emploi au Burkina Faso

La perte de main-d'œuvre due à l'émigration peut avoir un impact significatif sur certains secteurs économiques, en particulier parce que les migrants sont souvent dans leurs années les plus productives. En effet, environ 90 % des émigrés burkinabè sont âgés de 15 à 44 ans. Les données suggèrent que les ménages réagissent en conséquence. Les ménages agricoles avec des émigrés comptaient davantage de membres actifs participant aux activités du ménage que ceux sans émigrés et étaient moins susceptibles d'embaucher des travailleurs extérieurs au ménage, ce qui est révélateur de l'absence de politique publique destinée à permettre aux demandeurs d'emploi et aux employeurs potentiels de se rencontrer dans les régions rurales ou agricoles. En outre, les ménages recevant des transferts de fonds de la part d'émigrés comptent moins de membres actifs au sein du foyer que ceux qui n'en reçoivent pas. Néanmoins, alors que le marché de l'emploi et les ménages, en particulier, semblent affectés par la perte de main-d'œuvre, les immigrés contribuent à combler ce fossé. En effet, les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles de tenir un emploi rémunéré que les non-migrants et les migrants de retour, suggérant ainsi qu'ils contribuent à l'économie burkinabè (graphique 1.5).

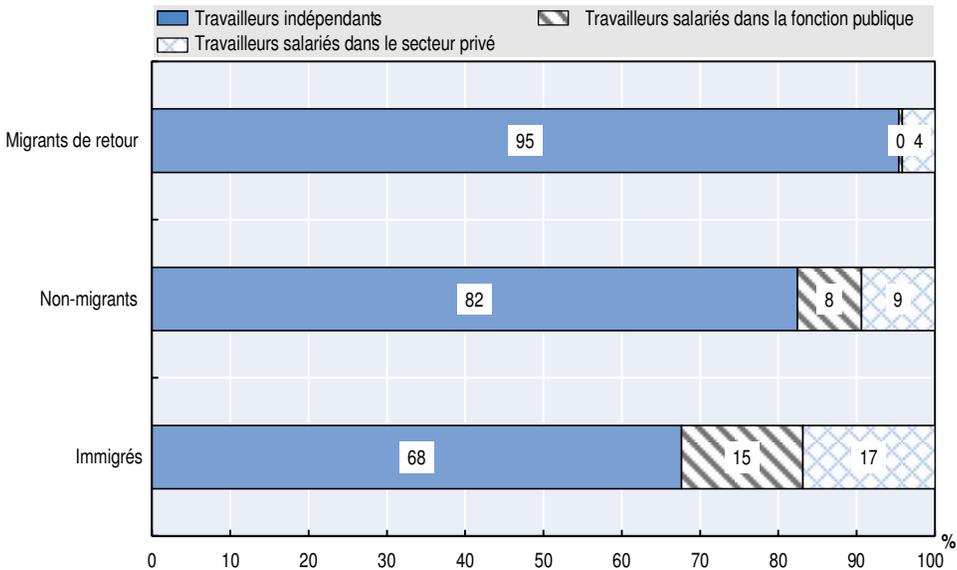
Quelle est l'influence des politiques du marché de l'emploi sur la migration ? Les agences nationales pour l'emploi, par exemple, peuvent aider à réduire les frictions qui apparaissent sur le marché du travail lorsque demandeurs d'emploi et employeurs ne parviennent pas à se rencontrer. Cependant, la recherche de l'IPPMD constate que ces agences pour l'emploi ne jouent pas un rôle primordial en matière de recherche d'emploi pour les Burkinabè interrogés : 5 % seulement des personnes font appel à cette méthode pour trouver du travail. Néanmoins, elles peuvent s'avérer efficaces en termes de réduction de l'émigration, la part de ceux prévoyant d'émigrer étant plus faible chez les individus qui ont trouvé un emploi en passant par ces agences. Les immigrés constituaient le groupe de migrants le plus enclin à faire appel à ces services pour trouver un emploi.

Les programmes de formation professionnelle sont associés positivement aux projets d'émigration. L'établissement d'une stratégie en faveur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) s'est imposé comme un objectif d'État en 2004. L'acquisition de telles compétences peut augmenter les chances de trouver un emploi au Burkina Faso et ainsi

diminuer l'émigration. L'enquête IPPMD constate, cependant, qu'alors que 7 % des habitants du Burkina Faso n'ayant pas suivi de programme de formation professionnelle avaient prévu d'émigrer, une part plus importante de ceux qui en avaient bénéficié avait également prévu de s'expatrier (10 %). Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à des programmes de formation professionnelle dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

Graphique 1.5. Les travailleurs immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés que les non-migrants ou les migrants de retour

Types d'emploi chez les migrants de retour, les non-migrants et les immigrés



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

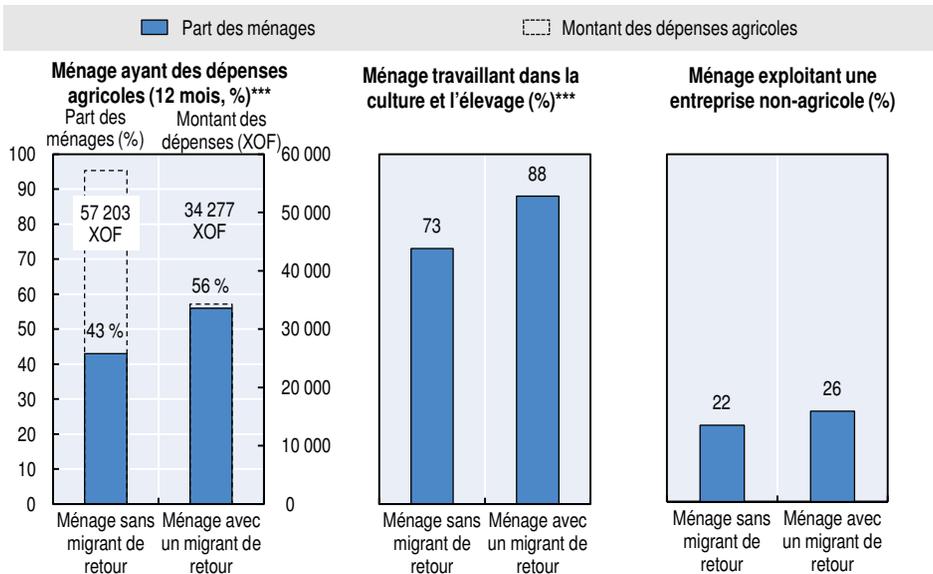
Les migrations de retour contribuent à la diversification des zones rurales et du secteur agricole

Veiller à la bonne santé du secteur agricole est indispensable pour réduire la pauvreté et améliorer la situation économique au Burkina Faso, dans la mesure où la majorité de la main-d'œuvre est employée dans ce secteur, qui joue un rôle essentiel dans le PIB du pays. Il est dès lors impératif de trouver des sources de financement et de dynamiser le secteur. Les conclusions montrent que les migrants de retour peuvent jouer un rôle au Burkina Faso en rentrant au pays avec des capitaux financiers, sociaux et humains. Les données IPPMD suggèrent en effet que les ménages comptant des migrants de retour sont plus susceptibles d'investir dans des actifs agricoles que les ménages sans migrants de retour. Ces ménages sont également plus enclins à exercer des

activités diversifiées de culture et d'élevage (88 % contre 73 %) et exploitent plus souvent des entreprises non-agricoles (26 % contre 22 % [graphique 1.6]). Cette situation laisse à penser que la migration de retour peut permettre de renforcer un secteur qui risque de connaître un recul en raison de l'émigration. La migration de retour peut également provoquer une diversification accrue dans le secteur agricole, et même au-delà. Ce constat vaut pour le Burkina Faso, qui compte encore une population fortement rurale, principalement active dans le domaine agricole. L'un des défis majeurs du pays sera de maintenir la productivité du secteur à l'avenir.

Graphique 1.6. Les ménages agricoles comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles et gèrent une diversité d'activités

Dépenses des ménages en biens et propriété d'entreprise, selon que les ménages comptent ou non un migrant de retour



Note : La signification statistique calculée à l'aide du test du khi carré est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quels sont les effets des politiques agricoles sur les migrations ? Les recherches IPPMD montrent que les ménages bénéficiant de subventions agricoles représentent 17 % des ménages agricoles dont au moins un membre prévoit d'émigrer, contre 13 % pour les ménages non-bénéficiaires, ce qui vient corroborer l'hypothèse selon laquelle les subventions agricoles aident les ménages à réunir les fonds nécessaires à la migration et semblent par conséquent accentuer le phénomène. Les subventions agricoles sont également liées à un taux plus élevé de migration de retour, 17 % des ménages migrants qui

en ont bénéficié comptaient un migrant de retour, contre 12 % des ménages qui n'en ont pas bénéficié. Par conséquent, les subventions peuvent inciter à revenir dans le pays et à travailler dans les activités agricoles du ménage, ou réduire la nécessité de compter un migrant qui transfère des fonds depuis l'étranger, conduisant ainsi au retour du migrant. En outre, les immigrés au Burkina Faso semblent avoir moins accès à ce type de subventions que d'autres types de ménages. Dans l'ensemble, 8 % des ménages agricoles comptant un immigré ont bénéficié de subventions agricoles, contre 14 % des ménages agricoles sans immigré. Le fait de garantir leur accès à ces subventions peut libérer un potentiel d'investissement accru dans le secteur.

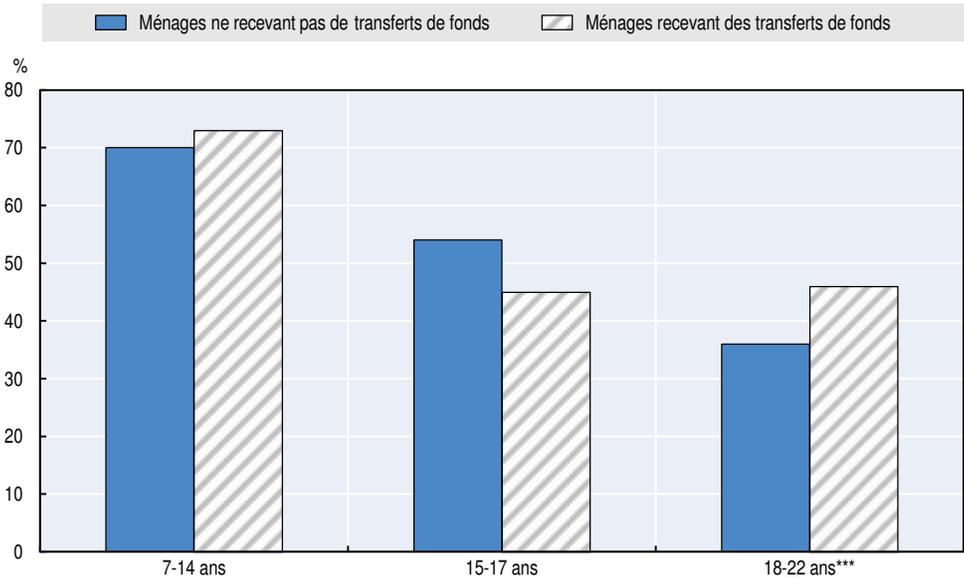
Les transferts de fonds au Burkina Faso sont utilisés à des fins éducatives

Au cours des dernières années, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour stimuler le niveau d'éducation dans le pays. Le Burkina Faso a en effet adopté deux programmes décennaux de grande envergure pour l'éducation : le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), lancé en 2002, et le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), initié en 2011. Les transferts de fonds ont aidé le gouvernement à atteindre certains des objectifs fixés par ces plans. Ils ont ainsi fourni aux ménages burkinabè les moyens financiers leur permettant d'investir dans l'éducation de leurs enfants. Les données IPPMD montrent que les enfants âgés de 7 à 14 ans vivant dans des ménages recevant des transferts de fonds sont légèrement plus enclins à fréquenter l'école (73 %) que les enfants de ménages ne recevant pas de transferts de fonds (70 %) ; cette différence est bien plus prononcée chez les 18-22 ans (46 %, contre 36 % [graphique 1.7]).

Quel est le lien entre les programmes éducatifs et les migrations ? Il était demandé aux ménages d'indiquer si l'un de leurs membres avait bénéficié de différents programmes éducatifs au cours des cinq ans précédant l'enquête. La part des ménages qui comptaient un membre bénéficiant au moins d'un programme éducatif était plus élevée au Burkina Faso (51 %) que dans tous les autres pays IPPMD. Les programmes éducatifs peuvent contribuer à lever les contraintes financières et permettre ainsi d'assumer le coût de l'émigration. De fait, certains programmes semblent contribuer à stimuler l'émigration. Les ménages avec émigré étaient plus susceptibles d'avoir bénéficié de l'un des programmes (58 %) que les ménages sans émigré (49 % [graphique 5.4]). L'aide la plus fréquente était la distribution de manuels scolaires (57 % des ménages avec émigré, et 51 % des ménages sans émigré), suivie par les programmes de cantine scolaire, dont 44 % des ménages avec émigré et 39 % des ménages sans émigré ont bénéficié. Toutefois, ces conclusions n'ont pas été confirmées lors de vérifications ultérieures.

Graphique 1.7. Les enfants et les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds sont plus enclins à suivre une scolarité primaire et des études supérieures

Taux de scolarisation des enfants et des jeunes (en %) selon que le ménage reçoit ou non des fonds



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

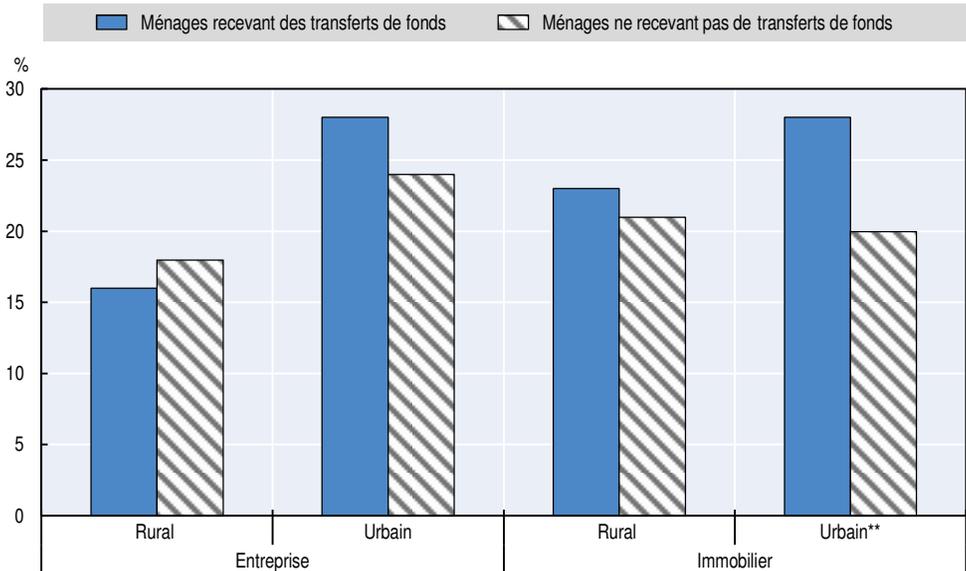
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'investissement est stimulé par les migrations, mais uniquement en milieu urbain

La migration et les transferts de fonds peuvent encourager l'investissement des ménages dans les entreprises ou dans d'autres activités productives. Cependant, au Burkina Faso, l'influence des transferts de fonds sur l'investissement semble limitée. Près de 22 % des ménages de l'échantillon possèdent au moins une entreprise, mais il n'y a aucune différence entre les ménages, qu'ils reçoivent des fonds ou non, lorsqu'il s'agit de propriété d'entreprise. Parmi les ménages recevant des transferts de fonds, 23 % possèdent une entreprise, alors que la part correspondante est de 22 % pour les ménages n'en recevant pas. Cependant, lorsque l'on différencie l'échantillon selon que le ménage vit en milieu urbain ou rural, on constate que les ménages urbains recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans l'entreprise et dans l'immobilier que ceux qui n'en reçoivent pas (graphique 1.8). Les transferts de fonds au Burkina Faso représentent toujours une faible part du PIB, mais ils peuvent susciter un essor des investissements dans les régions urbaines du pays à mesure qu'ils augmentent.

Graphique 1.8. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des entreprises et des biens immobiliers

Part de propriété d'entreprise et de biens immobiliers (en %), selon que les ménages reçoivent ou non des fonds



Note : Les biens immobiliers comprennent les terrains non agricoles et les logements autres que la maison ou l'appartement dans lequel le ménage vit actuellement. Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quel est le lien entre les politiques d'investissement et de services financiers, et la migration ? L'étude s'intéresse également aux circuits de transferts de fonds privilégiés par les ménages. Une couverture bancaire plus étendue peut se traduire par davantage de transferts de fonds, dont une plus grande part transite par des circuits officiels. Les données IPPMD montrent que les ménages recevant des transferts de fonds qui n'ont pas accès à un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir ces fonds par le biais d'un canal informel (49 %) que les ménages ayant accès à un compte bancaire (32 %). En outre, les données IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire reçoivent également des montants plus importants : 586 USD par an contre 244 USD par an pour les ménages sans compte bancaire. Ces modèles témoignent de l'importance de l'accès aux institutions financières formelles pour stimuler les transferts de fonds par le biais de canaux formels. Non seulement les fonds envoyés via les canaux formels sont plus sûrs pour l'expéditeur et le destinataire, mais en plus ils peuvent contribuer au développement du secteur financier et créer des effets multiplicateurs en mettant des ressources à disposition pour financer les activités économiques ce qui, en retour, encourage des investissements plus productifs.

Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations

Le rapport affirme que les migrations, à travers les dimensions analysées dans l'étude IPPMD – l'émigration, les transferts de fonds, la migration de retour et l'immigration – peut contribuer au développement économique et social du Burkina Faso. Toutefois, ce potentiel de développement ne semble pas être pleinement réalisé.

Le pays a besoin d'un cadre politique plus cohérent afin de tirer avantage de la migration au profit du développement. Le Burkina Faso a récemment commencé à œuvrer en ce sens. En février 2017, le Conseil des ministres a adopté la Stratégie nationale de migration (SNMig) et son plan d'action. Cette stratégie devrait orienter les mesures gouvernementales en vue d'une meilleure gestion des migrations de main-d'œuvre et d'une amélioration des liens entre migrations et développement. Et pourtant, de nombreux ministères négligent encore les effets des migrations dans leur domaine de responsabilité – qu'il s'agisse du marché de l'emploi, de l'agriculture, de l'éducation ou de l'investissement et des services financiers – et les effets de leurs mesures en termes de migrations. Le présent rapport demande qu'il soit tenu compte de la migration lors de l'élaboration des politiques des différents secteurs et des plans nationaux de développement pour le Burkina Faso. Le SNMig constitue un bon point de départ pour ces discussions.

Les sections suivantes proposent des recommandations de politiques pour chaque secteur étudié dans le cadre du projet IPPMD au Burkina Faso. Les recommandations de politiques concernant différents secteurs et dimensions de la migration, qui résultent de l'étude menée sur les dix pays, sont détaillées dans le rapport comparatif IPPMD (OCDE, 2017).

Intégrer la migration et le développement dans les politiques de marché de l'emploi

Le Burkina Faso perd de nombreux travailleurs en raison de l'émigration, notamment dans le secteur agricole, confronté à des pénuries de main-d'œuvre. Les meilleures perspectives d'emploi et les salaires plus élevés qu'offrent d'autres pays, en particulier la Côte d'Ivoire, attirent de nombreuses personnes qui possèdent les compétences requises. Près de 75 % des émigrés actuels ont indiqué avoir quitté le pays pour chercher ou exercer un emploi à l'étranger, et 60 % d'entre eux avaient déjà un travail avant de s'expatrier. L'enquête IPPMD a constaté que les bureaux de placement gouvernementaux avaient une incidence limitée sur la décision d'émigrer, très probablement en raison du faible taux de recours à leurs services et de leur couverture imparfaite, alors que les programmes de formation professionnelle étaient associés positivement à des projets d'émigration. Au Burkina Faso, les immigrants contribuent au marché

de l'emploi en exerçant les professions où la demande est forte, et ils étaient les plus enclins à recourir aux bureaux de placement pour trouver un emploi. D'où la nécessité d' :

- Élargir la gamme des activités des bureaux de placement afin d'entrer en contact avec les émigrés actuellement à l'étranger et les migrants qui sont rentrés au pays, et s'assurer ainsi qu'ils sont informés et ont accès aux emplois formels rémunérés. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de nouer des liens plus étroits entre les bureaux de placement et le secteur privé.
- Affiner les programmes de formation professionnelle afin de mieux cibler la demande et améliorer son adéquation avec l'offre. Cartographier les pénuries de main-d'œuvre et renforcer les mécanismes de coordination avec le secteur privé, entre autres mesures importantes. Les programmes de formation peuvent également s'adresser aux migrants de retour afin de les aider à réintégrer le marché de l'emploi.

Tirer profit de la migration en faveur du développement agricole

Le gouvernement burkinabè a fait de l'agriculture un élément essentiel de son Plan national de développement économique et social (PNDES [MEFD, 2016]). Étant donné le rôle considérable que l'agriculture continue de jouer au Burkina Faso, il est primordial pour le pays d'assurer que les migrations aident le secteur, plutôt qu'elle ne lui nuise. Pourtant, les données IPPMD montrent que les ménages comptant des émigrés puisent davantage dans la main-d'œuvre intérieure qu'ils ne se tournent vers le marché de l'emploi extérieur. Ce qui laisse à penser que trouver et embaucher de la main-d'œuvre peut s'avérer difficile pour les ménages agricoles. Sans institutions adéquates, le secteur agricole, la sécurité alimentaire et la pauvreté pourraient encore se dégrader dans les régions où l'émigration est forte, tout en augmentant la tension dans les ménages avec un émigré. Les transferts de fonds sont rarement investis, que ce soit dans l'agriculture ou ailleurs. Les transferts de fonds qui ne sont pas investis dans l'agriculture, et les goulets d'étranglement qui limitent ces investissements, constituent autant d'occasions manquées d'exploiter le potentiel des transferts de fonds – voire d'investissements supplémentaires de la part des migrants de retour – au profit du développement du secteur. De plus, les immigrés se détournent aussi du secteur et semblent avoir un moindre accès aux subventions agricoles. Par ailleurs, la migration de retour constitue une sorte de catalyseur qui contribue à redynamiser et à diversifier le secteur. Les décideurs doivent se montrer prudents quant aux moyens utilisés pour mettre en œuvre les programmes destinés à stimuler le secteur, dans la mesure où les subventions agricoles semblent favoriser la migration. L'analyse des programmes de subventions agricoles au Burkina Faso indique que, si elles ne sont pas liées à un certain niveau de production ou de résultat, ou si elles n'apportent pas un bien non transférable tel que des terres, ces subventions risquent d'encourager l'émigration. Cela peut aller à l'encontre des objectifs du

programme, s'il a pour but de maintenir les agriculteurs dans le pays et dans le secteur. Parmi les recommandations de politiques :

- Veiller à ce que les ménages agricoles puissent remplacer la main-d'œuvre perdue en raison de l'émigration en assurant une meilleure couverture des zones rurales par les institutions du marché de l'emploi.
- Faciliter l'orientation des transferts de fonds vers des investissements productifs en veillant à ce que les zones rurales disposent de sociétés de transfert de fonds accessibles, en fournissant aux ménages une formation suffisante en matière de compétences financières et d'investissement et en mettant en place des infrastructures qui rendent attractifs les investissements dans les zones rurales.
- Subordonner les subventions agricoles aux récoltes à venir, au lieu de les verser à l'avance, de façon à éviter qu'elles ne servent à financer davantage l'émigration. Dans le même temps, veiller à ce que ces subventions soient offertes aux immigrés et aux migrants de retour, car elles permettraient ainsi d'orienter plus d'investissements vers le secteur.

Renforcer les liens entre la migration et l'investissement dans l'éducation

L'éducation joue un rôle crucial en matière de développement individuel et économique. Migration et éducation sont étroitement liées ; la migration peut participer à une amélioration des résultats scolaires en vue de réaliser les objectifs nationaux et internationaux de l'éducation universelle. Dans l'échantillon IPPMD, les ménages recevant des transferts de fonds cherchent avant tout à financer la scolarité d'un de leurs membres, et les transferts de fonds sont liés à des taux de scolarisation accrus, particulièrement chez les enfants scolarisés dans le primaire. Cependant, les résultats montrent également que la migration d'un membre de la famille peut réduire, voire annuler, les effets positifs des transferts, notamment chez les jeunes filles. La perspective d'une émigration future est également associée à des décrochages scolaires précoces chez les garçons dans l'enseignement secondaire. Comme en attestent les résultats, il est important que les efforts politiques déployés pour promouvoir la réussite scolaire et réduire les disparités de genre tiennent compte de l'émigration, tout autant que des transferts de fonds. Il conviendrait, dès lors, d'étendre les programmes de soutien à l'éducation au Burkina Faso, en mettant en particulier l'accent sur le maintien des jeunes filles dans l'enseignement primaire et des garçons dans l'enseignement secondaire. Les résultats tirés de l'analyse des politiques éducatives en place indiquent par ailleurs que ces programmes peuvent réduire le besoin d'émigrer à l'avenir. Les transferts de fonds peuvent également renforcer les programmes pour l'éducation qui s'appuient sur des prestations pécuniaires. Les recommandations de politiques sont les suivantes :

- Investir dans les infrastructures éducatives afin de répondre à la demande en services d'éducation, à partir des transferts de fonds entrants.

- Élaborer des programmes spécifiques afin de contribuer au maintien de la scolarisation des jeunes dans des régions caractérisées par des taux d'émigration élevés, en particulier les jeunes filles au sein de ménages avec un émigré.

Renforcer les liens entre la migration, l'investissement, les services financiers et le développement

Les transferts de fonds à destination du Burkina Faso augmentent, et ces fonds ont le potentiel de stimuler les investissements à long terme, à l'instar de la propriété d'entreprise et de biens immobiliers. Les résultats confirment des liens positifs entre les transferts de fonds et les investissements, mais le potentiel de développement offert par les migrations et les transferts demeure, pour l'essentiel, inexploité. Si les rapatriements de fonds semblent stimuler la propriété d'entreprise en milieu urbain, aucun lien de ce type n'a été identifié en milieu rural. La migration de retour est associée négativement avec la propriété de biens immobiliers dans les zones rurales. Selon les résultats, l'investissement au Burkina Faso se heurte à certains obstacles, en particulier en milieu rural. Les principales mesures visant à supprimer ces obstacles incluent de remédier à la faible couverture des institutions de services financiers et d'étendre la participation à la formation financière. En effet, nombre de ménages n'ont pas accès aux services bancaires et rares sont ceux qui ont bénéficié d'une formation financière, en particulier chez les ménages concernés par la migration. Les recommandations de politiques sont les suivantes :

- Étendre l'offre de services financiers, en particulier dans les zones rurales, en intensifiant la concurrence entre les prestataires de services et en adaptant le cadre réglementaire.
- Investir dans des programmes de formation financière, en particulier au profit des migrants de retour et des ménages avec un émigré.
- Faciliter l'exploitation commerciale en proposant, par exemple, des cours de gestion d'entreprise et en permettant aux entreprises naissantes d'accéder au crédit afin d'encourager l'investissement des fonds rapatriés.

Structure du rapport

Le chapitre suivant traite de l'évolution de la migration au Burkina Faso et examine les travaux de recherche actuels sur les liens entre migrations et développement. Il analyse également brièvement le contexte politique et les cadres institutionnels existants liés à la migration. Le troisième chapitre explique la manière dont les enquêtes de terrain ont été menées et les approches analytiques utilisées aux fins de la recherche empirique. Y sont également présentées les conclusions générales de l'enquête IPPMD sur les modèles d'émigration, de transferts de fonds et de migration de retour. Le quatrième chapitre examine quant à lui les conséquences de la migration dans quatre

secteurs clés au Burkina Faso : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Enfin, le cinquième chapitre aborde la façon dont les politiques adoptées dans ces secteurs peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations.

Références

- Banque mondiale (2016), « Annual Remittances Data (inflows) » (Données annuelles sur les envois de fonds - transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data, consulté le 12 janvier 2017.
- DAES des Nations Unies (2015), *International Migration Stock : The 2015 Revision*, (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.
- MEFD (2016), Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES), ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Ouagadougou, www.pndes2020.com/pdf/pndes.pdf.
- OCDE (2017), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265615-en>.



Extrait de :

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264275003-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population (2017), « Évaluation et recommandations de politiques au Burkina Faso », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264275003-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.